

LE FSE, QU'EST-CE QUE C'EST?

Le Foyer Socio-Educatif est une association Loi 1901 à but non lucratif. Son objectif est d'animer la vie collective au sein du collège. Les adhérents sont les familles des élèves du collège.

LE BUDGET DU FSE?

Le FSE obtient de l'argent grâce :

- aux cotisations des adhérents
- aux bénéfices des ventes (photos, chocolat, gâteaux...)
- aux dons

Le FSE a besoin d'argent pour :

- acheter du matériel de loisirs (ballons, feutres, mandalas, jeux de société...)
- financer des animations (bal des 3ème, actions festives du CVC...)
- participation au financement de voyages ou sorties

BULLETIN D'ADHÉSION AU FSE DU COLLÈGE TOULOUSE-LAUTREC

(coupon à rendre avec le règlement par chèque ou en espèces lors de l'inscription)

Je souhaite adhérer au FSE pour mon / mes enfant(s)
(nom, prénom, classe, du ou des enfants adhérents)

.....
.....
.....

Nom du responsable légal :

.....

Téléphone :

Mail :

L'adhésion est annuelle et non remboursable. Le montant de l'adhésion est dégressif pour plusieurs enfants.

☐ 1 enfant : 10€ ☐ 2 enfants : 15€ ☐ 3 enfants : 18€
+ 3€ par enfant supplémentaire

☐ Je choisis de faire un don de € en plus de la cotisation.

Ci-joint mon règlement de € en :

☐ chèque à l'ordre du FSE Toulouse-Lautrec

☐ espèces

Date : Signature